



Projet pédagogique

ANNÉE 2026

Ecole maternelle, Place de la mairie
71220 La Guiche

Communauté de communes du
clunisois



Communauté de
Communes du Clunisois



santé
famille
retraite
services



Grandir ensemble dans le clunisois

La communauté de Communes du clunisois a placé l'accueil de l'enfant au cœur de ses préoccupations, désireuse de répondre aux attentes des familles en matière de mode garde et de loisirs. Elle s'est engagée, par l'élaboration d'un projet éducatif, dans la mise en œuvre d'une politique éducative ambitieuse associant les parents à la réflexion et à l'action pour mettre en place une pratique éducative cohérente autour de la vie des enfants et des jeunes. Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les enfants, les intervenants et sert de fil conducteur tout au long de l'année. Il est élaboré par la directrice du centre de loisirs et son équipe en référence avec le projet éducatif de la communauté de Communes du clunisois. Ce projet pédagogique répond aux questions concernant l'organisation, les choix pédagogiques, les moyens humains et organisationnels de l'équipe d'animation.

SOMMAIRE

I. Grandir ensemble dans le clunisois	3
II. Lieu de vie du Mistigri	3
III. Périodes d'ouvertures et horaires d'accueils	4
IV. Organisation générale du Mistigri	5
V. Programme et communication	5
VI. Les tarifs	6
VII. L'équipe d'animation	6
A. Les rôles des animateurs	7
B. Les rôles du directeur	7
C. Formation de l'équipe éducative	8
VIII. Le programme d'animation au centre de loisirs	8
IX. Les repas	9
X. Les mini-camps, veillées et stages	9
XI. Journée type au Mistigri	10
XII. Les modalités d'évaluation de l'accueil de loisirs	12
XIII. Objectifs pédagogiques de l'année 2025	12

I. Grandir ensemble dans le clunisois

Le centre de loisirs Le Mistigri accueille en moyenne entre 40 et 60 enfants par jour, selon les périodes de l'année. Situé au cœur de la commune rurale de La Guiche, qui compte environ 550 habitants et a rejoint la Communauté de communes du Clunisois en 2014, le Mistigri est un accueil de loisirs intercommunal implanté au nord-ouest du territoire.

Dans un contexte rural, le centre de loisirs occupe une place essentielle dans la vie locale. Il contribue activement au développement du lien social et au dynamisme du territoire. Pour les Guichoisiens, mais aussi pour les familles des communes voisines, le Mistigri est avant tout un lieu de rencontres, d'échanges et de partages pour les enfants.

L'équipe d'animation veille également à faire du centre un véritable lieu de vie familiale, où parents et enfants peuvent se retrouver autour de moments conviviaux. Grâce à des activités variées et accessibles, petits et grands s'amusent, explorent et apprennent ensemble.

Soucieuse de valoriser les richesses de notre territoire, l'équipe du Mistigri s'attache à proposer régulièrement des activités axées sur la découverte locale et la rencontre avec les acteurs du territoire. Ainsi, même les villages les plus calmes profitent ponctuellement de la dynamique et de l'énergie des enfants, qui font vivre le territoire au fil de leurs aventures.

II. Lieu de vie du Mistigri

Le Mistigri accueille les enfants dans les locaux municipaux de la commune de La Guiche.

Le cœur de vie du centre se situe dans l'école primaire (anciennement école maternelle), un lieu parfaitement adapté à l'accueil des enfants. Les espaces mis à disposition comprennent une salle de motricité, une salle de repos, une cantine transformée en salle d'activités, ainsi qu'un préau et deux cours fermées et sécurisées (un en herbe et l'autre goudronnée). Cet environnement permet d'offrir aux enfants un cadre rassurant, convivial et propice aux découvertes.

La salle des fêtes est également mise à disposition pour les activités sportives, les rencontres intercentres, et sert principalement de lieu de restauration lors des temps de repas.

Par ailleurs, l'ancienne garderie scolaire, aujourd'hui inutilisée, accueille principalement les adolescents tout au long de l'année. Cet espace dédié leur permet de bénéficier d'un lieu à part, pensé pour favoriser l'autonomie, la créativité et la convivialité. La salle sert également, à certains moments, à la réalisation d'activités manuelles nécessitant le dédoublement des groupes.

En période estivale, les enfants profitent également de l'accès au stade de football et de tennis, ainsi que de l'aire de jeux récemment installée sur la commune. Ces équipements extérieurs offrent de belles opportunités pour les jeux libres, les activités sportives et les moments de détente en plein air.

III. Périodes d'ouvertures et horaires d'accueils

Le Mistigri accueille les enfants de 3 à 15 ans issus de la Communauté de communes du Clunisois pour des journées complètes avec repas. Les enfants résidant hors communauté de communes sont également les bienvenus, dans la limite des places disponibles.

Périodes d'ouverture :

- Vacances d'hiver : 2^e semaine (du 16 au 20 février)
- Vacances de printemps : 2^e semaine (du 13 au 17 avril)
- Vacances d'été : 4 semaines (du 6 au 31 juillet).
- Vacances de Toussaint : 2^e semaine (dates à définir)
- Fermeture pendant les vacances de Noël

Horaires :

L'accueil des enfants se fait le matin entre 8h et 9h, et le départ de manière échelonnée entre 17h et 18h. Ces horaires sont susceptibles d'être adaptés en fonction des besoins et des demandes des familles, tout en respectant le cadre légal d'ouverture du centre.

Transports :

Le Mistigri met à disposition deux navettes afin de faciliter les trajets des familles. Les points et horaires de passage sont les suivants :

Première navette :

- Joncy : départ à 8h30 / retour à 18h
- Saint-Marcelin-de-Cray : départ à 8h45 / retour à 17h45

Deuxième navette :

- Saint-André-le-Désert : départ à 8h30 / retour à 18h

L'utilisation des navettes nécessite une inscription préalable.

Le transport est assuré par un animateur référent expérimenté, habitué à encadrer les trajets et à accompagner les enfants en toute sécurité. Ce repère quotidien permet à chaque parent d'avoir une personne connue et identifiée pour accueillir leur enfant matin et soir. L'animateur prend également le temps d'échanger avec les familles, restant disponible pour répondre à leurs questions, besoins ou remarques, favorisant ainsi une relation de confiance et de proximité.

Lors d'activités exceptionnelles (sorties, événements, projets spécifiques), les horaires d'accueil et de départ peuvent être ajustés. Dans ce cas, une heure fixe est communiquée aux parents à l'avance, sans jamais dépasser la plage horaire de 8h à 18h. Les horaires des navettes peuvent également être modifiés ponctuellement (départ plus tôt ou retour plus tardif), en fonction des besoins logistiques liés aux activités.

IV. Organisation générale du Mistigri

Afin de garantir un accompagnement adapté à chaque âge et de favoriser la cohésion au sein des groupes, les enfants du Mistigri sont répartis par tranches d'âge et rythmes de vie.

Durant les petites vacances, l'organisation repose sur trois groupes distincts :

- Les Pimousses : enfants nés entre 2022 et 2020
- Les Tic-Tac : enfants nés entre 2019 et 2016
- Les Têtes-Brûlées : enfants nés entre 2015 et 2012

Cette répartition permet à chaque enfant d'évoluer dans un environnement adapté à son développement, ses besoins et ses envies, tout en favorisant la mixité et les échanges entre tranches d'âge lors de temps communs.

Pendant la période estivale, une organisation en quatre groupes est mise en place afin d'accompagner au mieux l'arrivée des plus jeunes et de respecter les rythmes spécifiques des enfants en début de scolarité. Les groupes sont alors répartis ainsi :

- Les Ptits Pimousses : enfants nés entre 2023 et 2022
- Les Pimousses : enfants nés entre 2021 et 2020
- Les Tic-Tac : enfants nés entre 2019 et 2016
- Les Têtes-Brûlées : enfants nés entre 2015 et 2012

Ce découpage permet de mieux accompagner les transitions entre les âges, d'adapter les activités aux capacités et aux besoins de chacun, et d'assurer à tous les enfants, une expérience de loisirs sécurisante et épanouissante.

V. Programme et communication

Chaque période de vacances fait l'objet d'un planning d'animation détaillé, construit par l'équipe du Mistigri. Ce document présente les activités quotidiennes, les sorties éventuelles, ainsi que les modalités d'inscription et d'accueil. Le programme est pensé de manière à offrir un équilibre entre découvertes, activités sportives, créativité et moments collectifs, tout en respectant les rythmes des différents groupes d'âge.

Afin d'en faciliter l'accès, ce planning est intégré à une plaquette commune à l'ensemble des accueils de loisirs du territoire.

- Cette plaquette est diffusée au format papier dans toutes les écoles des communes membres de la Communauté de communes du Clunisois.

- Elle est également disponible en ligne sur le site officiel : www.enclunisois.fr, dans la rubrique dédiée à l'enfance et à la jeunesse.

Les familles ayant déjà fréquenté le centre de loisirs au cours de l'année écoulée reçoivent automatiquement le programme par mail, environ trois semaines avant l'ouverture de la période concernée. Cette communication anticipée leur permet d'organiser leurs inscriptions et de découvrir les temps forts de la session à venir.

Pour les inscriptions, deux permanences en présentiel sont proposées :

- à La Guiche, dans les locaux de la communauté de communes
- et à Joncy, dans la bibliothèque

Ces temps de rencontre permettent aux familles d'échanger directement avec la direction ou les animateurs, de poser leurs questions et de finaliser leurs démarches administratives.

Les inscriptions peuvent également se faire en ligne via un portail familles. Un accompagnement d'utilisation du logiciel peut être réalisé sur demande auprès du directeur.

Enfin, la direction reste disponible tout au long de l'année, que ce soit par téléphone ou en rendez-vous sur place, pour accompagner les familles, répondre à leurs demandes ou présenter le fonctionnement du centre à de nouveaux inscrits.

VI. Les tarifs

Les tarifs du Mistigri varient en fonction du quotient familial. La grille tarifaire ci-dessous est proposée à titre indicatif sous réserve de modification :

Quotient familial	Tarif journée + repas
Inférieur à 500	5 euros
501 à 600	6 euros
601 à 655	7,20 euros
656 à 720	8,64 euros
721 à 810	10,37 euros
811 à 1000	12,44 euros
Supérieur à 1000	14,50 euros

Le centre de loisirs propose une remise de 5 % sur le tarif journalier lorsqu'un enfant est inscrit et présent sur une semaine complète. Il peut également être demandé un supplément de 5 à 10 euros en cas de sortie exceptionnelle.

VII. L'équipe d'animation

L'équipe du centre de loisirs Le Mistigri se compose d'une directrice permanente pour l'année 2025 et de 5 à 9 animateurs, selon les périodes d'ouverture. Les animateurs sont employés sur la base d'un forfait journalier et travaillent sur l'amplitude horaire de 8h à 18h, sous contrat d'engagement éducatif.

L'équipe veille à la mise en œuvre et au respect du projet pédagogique, validé en amont par l'ensemble des membres. Son objectif principal est le bien-être de tous : enfants, collègues animateurs et familles. Les activités proposées sont choisies en fonction des envies et des goûts des enfants, et parents comme enfants sont encouragés à partager leurs idées. À chaque période d'ouverture, l'équipe prend le temps de questionner les enfants afin de co-construire les activités et moments de vie. Tous les échanges se font dans un climat de respect, de bienveillance et d'inclusion.

Avant chaque période d'ouverture, les animateurs bénéficient de journées de préparation dédiées à la mise en place et à la qualité de l'accueil. Au total, sept journées sont réparties sur l'année : une avant chaque petite vacances, trois avant le démarrage de l'été, et une dernière en mai ou juin, principalement consacrée au rangement, tri et à la récupération du matériel.

Ces temps sont essentiels pour construire collectivement le programme d'activités, organiser la logistique, préparer le matériel nécessaire, mais aussi favoriser la cohésion d'équipe. Ils permettent également de consacrer des moments à la formation des animateurs selon leurs besoins ou les projets à venir, garantissant ainsi un accueil réfléchi, dynamique et adapté aux enfants.

A. Les rôles des animateurs

Les animateurs ont pour missions principales :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Respecter les locaux et le matériel mis à disposition.
- Préparer et anticiper les risques liés aux activités.
- Jouer et interagir activement avec les enfants.
- Impliquer les enfants dans les gestes du quotidien et les moments de vie collective.
- Participer à tous les temps de la journée, en favorisant les interactions et la cohésion de groupe.
- Instaurer un climat de confiance entre enfants, entre adultes et enfants.
- Respecter le travail et la préparation des autres membres de l'équipe.
- Appliquer et faire vivre le projet pédagogique.
- Être à l'écoute des besoins des enfants et des familles.

B. Les rôles du directeur

La directrice du Mistigri joue un rôle central dans la coordination et la qualité pédagogique du centre de loisirs :

- Assurer un rôle pédagogique fort auprès de l'équipe.
- Veiller au respect et à l'application des projets éducatifs et pédagogiques.
- Gérer le budget et l'organisation globale.
- Maintenir un rôle relationnel auprès des animateurs, stagiaires, familles, intervenants et partenaires, ainsi qu'avec la coordinatrice enfance/jeunesse et toutes les instances de la Communauté de communes du Clunisois.
- Veiller à l'application des textes réglementaires, notamment en matière de sécurité physique, morale et affective.



C. Formation de l'équipe éducative

La qualité de l'accueil et de l'accompagnement des enfants repose sur une équipe formée et en constante évolution :

- La direction suit chaque année plusieurs formations communes aux directeurs des structures du territoire. L'année passée, ces formations ont porté sur le renouvellement du PSC1 et sur la sensibilisation à la santé mentale.
- Les animateurs vacataires bénéficient de temps de formation organisés durant les temps de préparation, adaptés à leurs besoins et demandes. En 2025, ils ont notamment suivi une formation sur la gestion du repos chez les plus petits, animée par la responsable du Relais Petite Enfance.
- La directrice, ayant repassé son BPJEPS l'année précédente, a également proposé un module interne sur l'hygiène en camp, basé sur ses enseignements.
- Pour l'année à venir, de nouveaux temps de formation seront organisés à la demande des animateurs, afin de renforcer leurs compétences et la cohésion pédagogique de l'équipe.

VIII. Le programme d'animation au centre de loisirs

Le centre de loisirs a pour objectif de permettre aux enfants de profiter pleinement de leurs vacances, en participant à des activités variées et en rencontrant d'autres enfants. L'idée n'est pas de transformer chaque activité en obligation, mais de créer des moments ludiques et enrichissants, où chaque enfant peut s'impliquer à son rythme. Cependant, les animateurs veillent à encourager tous les enfants à participer, afin de favoriser l'inclusion et le vivre-ensemble.

Les activités proposées naissent de projets construits collectivement par l'équipe d'animation. Il est essentiel que chaque animateur retrouve dans ses animations ses convictions et ses passions, pour que cette énergie se ressente auprès des enfants. Ceci se traduit dans le choix et la mise en place des activités. Dans un souci de continuité avec le développement scolaire et personnel des enfants, le programme intègre au maximum les structures et équipements communautaires : piscine, ludothèque, bibliothèque, stade municipal, ainsi que des partenariats avec d'autres acteurs locaux. Des sorties à la journée peuvent également être organisées, avec pour objectif au moins une sortie par semaine et par groupe. Le programme veille à répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant, en proposant une large variété d'activités :

- Activités sportives : individuelles ou collectives, dès le plus jeune âge.
- Activités d'expression corporelle ou orale : chants réguliers, jeux musicaux, théâtre.
- Activités créatives, artistiques et manuelles : peinture, bricolage, modelage...
- Activités culinaires : pour stimuler les sens et développer la précision et l'autonomie.
- Activités d'éducation à l'environnement : protection de la nature et découverte du milieu naturel.
- Moments de détente et de jeux libres : jeux de société, coin calme, temps de repos.

Ainsi, chaque enfant peut choisir et explorer tout en participant à une vie collective riche et dynamique, encadrée par une équipe d'animation attentive et engagée.

IX. Les repas

Les repas des enfants sont servis dans la salle des fêtes communale. Ils sont préparés et livrés par un laboratoire de transformation situé à Salornay-sur-Guye, favorisant ainsi l'utilisation de produits locaux et de qualité.

La prise en charge des repas est assurée par Mme Solène TISSIER, qui s'occupe du réchauffage, du service, ainsi que du nettoyage et de l'entretien de la salle de restauration. La personne référente peut varier selon les périodes scolaires, afin d'adapter le fonctionnement aux besoins du centre.

Le Mistigri veille à respecter les convictions et besoins nutritionnels de tous les enfants, c'est pourquoi des repas de substitution sont proposés lorsque nécessaire. Les animateurs prennent également leurs repas sur place, au même titre que les enfants, sans frais supplémentaires.

X. Les mini-camps, veillées et stages

Pendant la période estivale, l'équipe d'animation propose des mini-camps, des veillées et des stages thématiques qui viennent compléter l'offre classique du centre de loisirs. Ces expériences permettent aux enfants de vivre la vie de camp, de partager des moments en collectivité de manière plus longue et immersive, tout en découvrant un thème spécifique lors des stages, sans nuitée.

Pour certains enfants, ces activités représentent leurs seules vacances et moments de dépaysement. L'équipe d'animation met tout en œuvre pour que ces expériences restent des souvenirs précieux et marquants dans leur parcours.

Ces activités exceptionnelles sont organisées par le Mistigri, en lien avec les associations et infrastructures locales, et sont ouvertes à certaines tranches d'âge selon le thème choisi.

Le centre prend également en compte que, pour certains enfants, ces expériences constituent leur première séparation avec les parents. Un cadre bienveillant et sécurisant est donc mis en place pour que chaque enfant vive ces moments dans la confiance et la sérénité.

Pour offrir un maximum de possibilités aux familles, un accueil à la journée reste proposé parallèlement à l'offre de camps et stages. Les mini-camps et stages sont adaptés à l'âge des participants, ce qui peut parfois entraîner une composition de groupes différente de celle des accueils à la journée. Ainsi, le Mistigri conjugue différentes activités adaptées aux besoins des enfants pour que chacun puisse vivre des vacances enrichissantes.

XI. Journée type au Mistigri

Plage horaire	Actions menées	Descriptif
7h45 - 8h	Arrivée de l'équipe d'animation	Le directeur et les animateurs mettent tout en place pour un bon déroulement de la journée. Préparation du matériel
8h - 9h	Accueil échelonné	Les enfants se répartissent dans leur salle. Ils ont à disposition des animations et des jeux libres : lecture, jeux de société, dessin. Ils peuvent également se retrouver dans la cour extérieure pour des jeux collectifs mêlant petits et grands. Des membres de l'équipe sont disponibles pour discuter avec les enfants.
8h30	Navette à Joncy, Saint-André le Désert	Un animateur prend en charge les enfants sur le parking de l'école à Joncy quand un autre les prend en charge sur le parking du city stade à Saint-André le Désert. L'animateur veille à faire le lien entre les parents et le lieu de vie du centre de loisirs.
8h45	Navette à Saint-Marcelin de Cray	Un animateur prend en charge les enfants sur le parking de la mairie à Saint-Marcelin de Cray. L'animateur veille à faire le lien entre les parents et le lieu de vie du centre de loisirs.
9h15-9h45	Appel des enfants, chants, danse, jeux collectifs puis constitution des groupes.	Les animateurs présentent les animations aux enfants et prennent en charge leur groupe. Ce temps permet aussi à l'ensemble du centre de loisirs de partager un moment tous ensemble autour d'une danse, d'un chant ou d'un mini-jeu.
9h15 - 9h45	Temps d'animation	Ce moment se doit de favoriser l'imagination et le développement de l'enfant. Les animateurs devront échanger, jouer avec les enfants tout en garantissant leur sécurité.
11h45 - 12h15	Fin d'activité, rangement et temps libre	Les animateurs incitent les enfants à ranger le matériel d'activités avec eux. Les enfants peuvent solliciter les animateurs pour jouer, discuter. Si la météo le permet, ce temps libre se fera au maximum à l'extérieur.
12h15 - 13h15	Repas	Le repas s'effectue dans les locaux et est supervisé par une personne sous contrat (cf encart "Les repas"). Si la météo le permet, le repas peut être pris en extérieur.

Plage horaire	Actions menées	Descriptif
13h15 - 14h	Temps calme : sieste, lecture ou jeux en extérieur	Selon les besoins de l'enfant, période de repos, lecture individuelle ou collective proposée à tous les enfants.
14h - 16h15	Rassemblement et temps d'animation	<i>Idem que le matin</i>
16h15 - 17h	Goûter et temps libre	Le goûter est fourni pour le Mistigri. Les animateurs gèrent ce temps de repas. C'est un moment de retour au calme qui permet de faire un bilan de la journée avec les enfants.
17h - 18h	Départ échelonné	Ateliers, jeux de sociétés, dessins, petits jeux où si le temps le permet jeux en extérieur. Les animateurs surveillent, commencent le rangement de fin de journée (en associant au maximum les enfants) et anticipent sur la préparation des activités du lendemain. Ils sont également disponibles pour les parents afin d'effectuer une restitution de la journée de leurs enfants.
17h30	Départ de la navette	<i>Idem que le matin</i>
18h - 18h15	Bilan de la journée	Ce temps est important et permet de faire, en équipe, le point sur les préparations pour les jours suivants et discuter des améliorations possibles au fonctionnement du centre.

XII. Les modalités d'évaluation de l'accueil de loisirs

L'évaluation interne fait partie intégrante du fonctionnement de la structure. Elle s'appuie sur des temps d'échanges réguliers : bilans quotidiens, retours à chaud après les activités, bilans de fin de période et réunions pédagogiques. Ces moments permettent à l'équipe d'analyser ses pratiques, de valoriser les réussites, d'identifier les points d'amélioration et d'ajuster les pratiques au besoin pour garantir un accueil de qualité.

L'évaluation externe repose principalement sur les retours des familles, recueillis lors des temps d'accueil, permanence d'inscription, à travers des questionnaires ou lors des temps conviviaux comme la fête de fin d'été (fin juillet). Les questionnaires permettent à la fois de mesurer la satisfaction des familles et de connaître leurs besoins et envies, tandis que les rencontres favorisent le dialogue et la co-construction.

XIII. Objectifs pédagogiques de l'année 2025

Contrairement au milieu scolaire, qui repose principalement sur des objectifs d'apprentissage académique, l'accueil de loisirs se fixe des objectifs pédagogiques globaux.

Au Mistigri, il ne s'agit pas uniquement de transmettre des savoirs ou des apprentissages : le centre vise à offrir un environnement riche et stimulant, favorisant le développement global de l'enfant. Les activités proposées permettent aux enfants de grandir, s'épanouir et acquérir des compétences sociales, émotionnelles et pratiques, directement applicables dans la vie quotidienne.

Ainsi, le Mistigri se positionne comme un lieu d'apprentissage par le jeu et la découverte, où chaque enfant peut explorer, expérimenter et se construire à son rythme, dans un cadre sécurisant et bienveillant.

1) Veiller à l'accessibilité de tous

- Permettre à tous les enfants du territoire de participer aux activités quelles que soit leur handicap, moyen financier ou localisation géographique :
- En communiquant auprès des familles sur les activités proposées
- En mettant à disposition un portail famille permettant l'inscription des enfants en ligne, sans nécessité de déplacements
- En proposant des tarifs accessibles aux familles
- En proposant un accueil dans des locaux adaptés aux enfants porteurs de handicap.

Accueil des enfants en situation de handicap :

La mise en œuvre de l'inclusion nécessite deux préalables essentiels :

- Que l'enfant ait la capacité d'accepter les règles de vie du groupe accueillant.
- Que le groupe accueillant ait la capacité d'aménager ses exigences en tenant compte de la singularité de la personne accueillie.

Afin de préparer au mieux l'accueil des enfants, nous proposons différents temps d'échange avec les familles, en lien avec le pôle handicap 71, pour adapter et personnaliser l'accueil de l'enfant. Nous proposons ensuite un ou plusieurs temps d'adaptation pour que l'enfant prenne ses repères à l'accueil de loisirs, que ce soit en termes de locaux, avec l'équipe d'animation, mais également avec les autres enfants.

Ces temps d'adaptation font l'objet d'un bilan, permettant d'analyser ce qui a fonctionné ou non afin d'adapter nos pratiques pour se donner toutes les chances d'assurer le bien-être de l'enfant au sein de la structure lors des futurs temps d'accueil. Si nécessaire, l'embauche d'un animateur-trice pour assurer un encadrement est possible. En novembre 2023 et mai 2024, l'ensemble de l'équipe permanente du service enfance jeunesse de la Communauté de Communes du Clunisois a suivi une journée de formation sur la sensibilisation au handicap avec Pôle Handicap 71.

Si un enfant en situation de handicap est accueilli au centre, et que l'équipe ressent le besoin d'un accompagnement spécifique, le Mistigri s'appuiera sur les structures locales d'aide, telles que Pôle Handicap 71.

2) Maintenir une cohérence éducative entre les différentes structures enfance jeunesse de la communauté de communauté.

Le Mistigri veillera à accorder ses principes avec les autres instances enfance jeunesse de la communauté de communes afin d'instaurer un climat de confiance pour les familles.

- Pour cela, plusieurs fois dans l'année, la MAM de La Guiche viendra à notre rencontre afin de créer des temps d'adaptations pour les enfants de 3 ans qui pourront par la suite être accueilli au Mistigri
- Nous adopterons une communication fluide avec les différentes équipes des centres de loisirs de la communauté de communes (La Marelle et La Marelle en Campagne) et organiseront tout au long de l'année différentes rencontres.
- Nous veillerons également à assurer un rôle d'accompagnateur des adolescents qui pourront être accueillis au Mistigri mais également au programme des Explor'Ados géré par Juliette Troncy et au Club Jeunes géré par Maxime Dufour.

3) Etre un agent socialisateur de l'enfant, sans pour autant prendre la place de la famille

Les centres de loisirs comme les écoles sont des lieux de socialisation forte pour les enfants. Pour autant, le centre de loisirs souhaite être en accord du mieux possible avec l'éducation que les parents transmettent à leurs enfants. Ainsi, les animateurs interagissent et discutent avec les parents lors de maintes reprises :

- Lors des accueils échelonnés qui permettent de se rendre disponible pour les familles - Par l'organisation d'activités exceptionnelles impliquant les parents (goûter / spectacle)
- En écoutant, informant, conseillant les familles sur la vie du centre mais aussi sur la vie de la communauté de communes du clunisois en général.
- En sollicitant les familles pour du matériel de récupération.

4) Promouvoir une alimentation saine et équilibrée à travers des animations ludiques et éducatives.

Le but de cet objectif répond à un constat observé dans l'ensemble des accueils de loisirs du territoire. Ainsi, l'équipe d'animation veillera à sensibiliser les enfants et adolescents à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée en leur offrant des connaissances pratiques et des expériences ludiques pour adopter des habitudes alimentaires équilibrées et positives.

- Pour les 3-6 ans : apprendre à reconnaître les aliments sains à travers des jeux sensoriels, développer les compétences manuelles de l'enfant à travers des activités culinaires (création de plats simples).
- Pour les 7-10 ans : Découvrir les bienfaits des différents groupes alimentaires (fruits, légumes, protéines, etc) en réalisant des ateliers cuisine, des discussions sur l'alimentation.
- Pour les 11-15 ans : Approfondir les connaissances sur les besoins nutritionnels de notre corps, l'impact des choix alimentaires sur la santé et l'environnement, des ateliers pratiques et la création de menus équilibrés

Règles générales : La direction veillera à une bonne communication avec le laboratoire de transformation afin de proposer des menus en accord avec les thèmes d'activités. Elle veillera également à ce que les enfants et adolescents participent activement à la gestion des repas dans les mini-camps, en s'impliquant dans la préparation, l'organisation et le choix des menus afin de favoriser leur autonomie et leur compréhension de l'importance d'une alimentation saine.

5) Favoriser la continuité éducative et le lien tout au long de l'année

Le centre de loisirs souhaite renforcer la cohérence et la continuité de ses actions éducatives en menant des projets à long terme, s'étalant sur plusieurs périodes de vacances. Ces projets "fil rouge" permettront de tisser du lien entre les enfants, les équipes et les familles tout au long de l'année. Les animateurs veilleront à ce que ces projets soient porteurs de sens et favorisent la participation active des enfants, leur donnant l'occasion d'observer l'évolution de leurs actions dans le temps.

En fin de cycle, les familles pourront être invitées à découvrir la finalité lors d'un moment convivial, valorisant le travail mené et les apprentissages vécus. Cette démarche vise à renforcer le sentiment d'appartenance au centre de loisirs et à créer une dynamique annuelle, favorisant la rencontre, le partage et la fierté des réussites collectives.



Grand jeu sportif sur l'art de Mondrian pour le groupe des Tic-Tac



Rencontre chez un parent maraîcher avec la MAM de la Guiche



Rencontre intercentre au château de Chaumont été 2025